

A portrait of Fabienne Keller, a woman with reddish-brown hair pulled back, smiling. She is wearing a dark blue top and small hoop earrings. The background is a soft-focus outdoor scene with green foliage.

Fabienne KELLER

Sénatrice

Lettre d'information
Juin 2018

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Plus d'un an après l'élection d'Emmanuel Macron, de nombreuses réformes structurelles ont été engagées. Je suis convaincue que nombre d'entre elles sont nécessaires pour l'avenir de la France. Si nous attendions ces réformes depuis des années, j'estime toutefois qu'elles doivent mieux respecter les acteurs de terrain.

C'est pourquoi je fais le choix d'accompagner ces réformes, avec pour seul objectif de faire avancer notre pays, dans le respect de nos territoires. Avenir de l'Alsace, desserte ferroviaire, accès aux services publics, santé, sécurité ou encore Europe sont autant de sujets sur lesquels j'agis pour faire entendre votre voix.

Fidèlement,

Fabienne Keller

Changement de numéro de téléphone

La permanence parlementaire à Strasbourg a changé de numéro de téléphone. Vous pouvez désormais nous contacter au 03.88.16.17.43

Cap vers l'Alsace

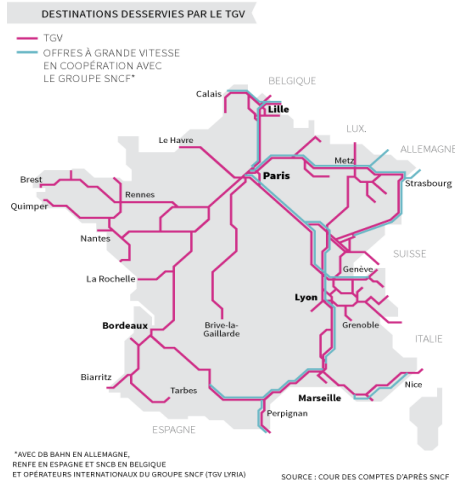
Suite à la réforme territoriale de 2015, de nombreux alsaciens ont manifesté leurs regrets de voir l'Alsace disparaître institutionnellement. Je partage ce regret.

Le territoire alsacien, par ses particularités culturelles, économiques, sociales, son caractère transfrontalier ou encore sa place au coeur de l'Europe, doit se doter d'un cadre lui permettant de développer ses ambitions.

Alsace

C'est pourquoi, avec Olivier Becht et Antoine Herth (Agir - la droite constructive), **je soutiens la démarche "Cap vers l'Alsace !"**, portée conjointement par les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, dont le but est la création d'une collectivité territoriale à statut particulier.

[Lien vers la proposition des deux départements »](#)



Je soutiens la réforme de la SNCF pour un service plus performant et moins cher

Nous avons débattu au Sénat du projet de loi pour un **nouveau pacte ferroviaire** qui a pour objet de transformer la SNCF et doit permettre de faire circuler davantage de trains à un tarif plus attractif pour les usagers.

Si je suis convaincue que la SNCF doit évoluer, je reste vigilante : cette évolution ne doit pas se faire aux dépens du service aux voyageurs.

Deux thèmes ont particulièrement retenu mon attention : **l'avenir des "petites lignes" de TER** (comme la ligne Strasbourg - Saint-Dié-Des-Vosges, qui participe au désenclavement de la Vallée de la Bruche) et la **desserte fine des territoires par les TGV** (pour des villes comme Colmar et Sélestat). Ce sont deux sujets essentiels pour l'aménagement de nos territoires.

J'ai donc fait adopter deux amendements au Sénat puis à la commission mixte paritaire. Le premier nous a permis d'obtenir des garanties de la part du Gouvernement en faveur des petites lignes, le second de sécuriser les engagements pris par l'Etat pour les 230 dessertes TGV.

[Revoir mon intervention »](#)

Pour une Europe plus proche et plus efficace

Dans le cadre de mon rapport sur la directive **"travailleurs détachés"**, je me suis rendue à Bruxelles où j'ai pu échanger avec plusieurs spécialistes du sujet. Parmi eux, Elizabeth Morin Chartier, rapporteure sur le sujet et premier questeur du Parlement Européen, nous a détaillé les négociations qui ont mené au vote par le parlement de la directive. Un enjeu de taille reste toutefois en suspens : le statut des transporteurs routiers, qui a été exclu de la directive et doit encore faire l'objet d'une réglementation.

Par ailleurs j'ai défendu **la création d'un Parlement de la zone euro** lors d'un débat au Sénat. L'objectif est de mieux coordonner les politiques économiques et monétaires des pays de l'Union Européenne. Cette institution nouvelle pourrait s'installer à Strasbourg, où elle trouverait toute sa place au coeur de la capitale



européenne.

[Lien vers mon intervention »](#)

Pour renforcer ce rôle de capitale européenne, j'ai également écrit au Premier Ministre suite à la délocalisation de Matignon à Toulouse, pour souligner l'intérêt d'une démarche similaire à Strasbourg. Alors que les prochaines élections européennes pourraient donner lieu à une majorité de députés eurosceptiques, **il faut plus que jamais valoriser les réussites et les espoirs de l'Europe. Ce serait un symbole fort de le faire depuis la capitale européenne en France : Strasbourg.**

[Lire le courrier »](#)



Soutien aux personnels des EHPAD

Dans le cadre des mouvements sociaux dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), j'ai participé à une table ronde avec de nombreux directeurs d'EHPAD. Par la suite, je me suis rendue à l'EHPAD les Mélèzes à Neudorf où j'ai pu échanger avec la direction, les personnels soignants et les résidents.

Les personnels d'EHPAD exercent leur métier dans des conditions éprouvantes et un contexte budgétaire restreint. Ils font preuve d'un engagement exemplaire au service de nos aînés et méritent notre gratitude.

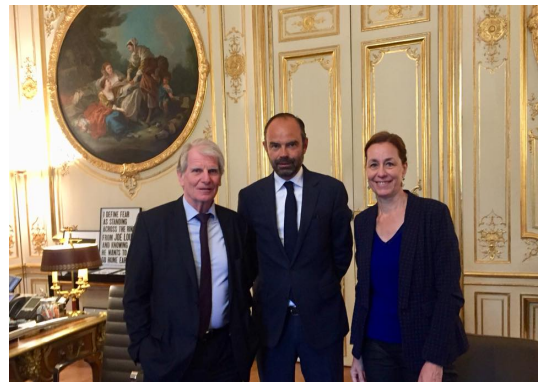


Un meilleur avenir pour nos jeunes

Ces derniers mois ont été particulièrement riches pour la politique de la Ville avec notamment la remise par Jean-Louis Borloo de son plan banlieues à Emmanuel Macron.

Dans le cadre du Conseil National des Villes (CNV), dont je suis Vice-Présidente, j'ai échangé avec Jean-Louis Borloo à plusieurs reprises durant l'élaboration de son plan puis avec le Premier Ministre afin de lui faire part des propositions du CNV.

J'ai également eu l'occasion de visiter le Service Militaire Volontaire de Montigny-les-Metz et le centre EPIDE de Strasbourg. Il s'agit de deux dispositifs d'insertion qui ont démontré leur efficacité et dont le développement serait utile à nos jeunes.



Congé maternité des professions paramédicales

Le congé maternité est essentiel pour garantir l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi j'ai écrit à Agnès Buzyn, Ministre de la Santé, pour l'alerter sur l'injustice de ne pas accorder les mêmes droits aux professions paramédicales qu'aux médecins libéraux et demander une harmonisation.

Pour ce qui est de la maternité, il n'y a pas lieu de différencier sages-femmes, kinésithérapeutes, infirmières ou orthophonistes des médecins.

[Lire le courrier »](#)

Lutte contre le terrorisme

J'ai accompagné le Président du Sénat Gérard Larcher lors de son déplacement au Tchad et au Niger. Ce fut l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les militaires de l'**opération Barkhane**, qui sont mobilisés au Sahel pour lutter contre les groupes terroristes présents dans cette zone. Immense reconnaissance à eux, qui s'engagent pour notre sécurité et risquent leur vie au quotidien.

J'ai également participé à un colloque sur la lutte contre le terrorisme à la CCI de Strasbourg. **J'y ai présenté les propositions du Conseil National des Villes pour lutter contre la radicalisation.** J'ai également défendu le projet de lutte européenne contre le terrorisme.





Soutien aux personnels des prisons



Après les mouvements sociaux dans les prisons en début d'année, j'ai visité la maison d'arrêt de l'Elsau. J'ai ainsi pu échanger avec les représentants des gardiens et la direction pour identifier quelles pourraient être les pistes d'amélioration de la situation dans nos prisons.

Le personnel pénitentiaire fait face quotidiennement à diverses formes de violences verbales ou physiques avec patience, sang froid et professionnalisme. Leur travail et leur engagement gagneraient à être davantage reconnus, respectés et valorisés.

Visite du Sénat

Si vous souhaitez visiter le Sénat en groupe (scolaire, conseil municipal, etc.) n'hésitez pas à contacter ma collaboratrice, Marie Bourgouin, par mail à l'adresse bureau2.f.keller@senat.fr ou par téléphone au 01.42.34.49.02 .

Les visites étant particulièrement demandées, contactez-nous au plus vite pour avoir l'assurance d'obtenir la date qui vous convient (idéalement six mois à l'avance).



Changement de numéro de téléphone

La permanence parlementaire à Strasbourg a changé de numéro de téléphone. Vous pouvez désormais nous contacter au 03.88.16.17.43



Pour plus d'informations au jour le jour,
suivez-moi sur Facebook et Twitter

www.fabiennekeller.fr